Réponse :

1. **Pourquoi une assurance « raisonnable » ?** L'auditeur ne peut pas examiner 100 % des transactions d'une entreprise (ce qui serait trop long et trop coûteux). Il utilise des techniques de sondage et travaille par échantillonnage. De plus, le risque d'erreurs dissimulées ou de fraudes complexes sophistiquées (dissimulation par la direction) existe toujours. Par conséquent, l'audit réduit le risque d'anomalies à un niveau acceptable, mais ne peut pas garantir de manière absolue (à 100 %) qu'il n'y a aucune erreur ou fraude.
2. **Les trois caractéristiques de l'audit :**
    - **L'indépendance** : L'auditeur doit être totalement indépendant de l'entité auditée pour garantir son objectivité.
    - **L'approche systématique** : L'audit obéit à une méthodologie rigoureuse (planification, tests, rapport).
    - **Le champ d'application** : Il couvre l'ensemble des éléments financiers (bilans, comptes de résultat, flux de trésorerie).